

Huard

Vol.12 No2
Édition d'automne
2000

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC SAUVAGE INC.

L'A.P.E.L.S. PROTÈGE VOTRE MILIEU DE VIE DEPUIS 30 ANS

Mot de la présidente

Le calendrier de l'automne fut très chargé :

◆ Présence aux différentes assemblées régulières et spéciales du conseil municipal

◆ Rencontre fort importante, demandée par Victor Beauchemin, président du Regroupement des associations de lac (R.A.L.) avec le maire suppléant, M. Marcel Chalifoux et quelques membres du conseil municipal. (voir le compte rendu p.3)



La surveillance de la préparation du budget 2001 a été notre priorité, je dis bien «notre » parce ce que je n'étais pas seule à ces assemblées. Quelques membres fidèles et assidus, messieurs Jean Loisier, Jacques Auger, Gaétan Ross, Réjean Ouellet et Réjean Proulx sont intervenus à

plusieurs reprises lors de ces rencontres pour demander des précisions sur certaines décisions ou propositions de nos élus.

Je crois que certains membres du conseil ont bien compris les demandes des citoyens : Diminuer certaines dépenses, baisser les taxes et ne plus faire des règlements d'emprunt pour acheter des fleurs et des arbustes quand ces ornements nous coûtent déjà plus de 40 000\$ par année.

J'ai rejoint le conseiller M. Bernard Morisset. Je lui ai posé la question suivante : « Est-ce qu'il y aura diminution du taux de taxes en 2001 ? » Il a répondu :

Je suis satisfait des décisions qui ont été prises par le conseil et oui, il y aurait diminution du taux de taxes.

M. Marcel Chalifoux, maire suppléant s'est aussi prêté gentiment à l'exercice. À la question : « Quelles sont les bonnes nouvelles que vous allez nous annoncer ? » Il m'a répondu, tout en ne livrant pas les détails du budget qui seront connu le 19 décembre :

Oui, il va y avoir des baisses de taxes, pas un sou ou deux sous mais une bonne diminution. On ne pouvait faire plus cette année mais il y aura probablement une autre diminution l'an prochain. De plus, les travaux pour améliorer le réseau routier vont se poursuivre. Et enfin, pour répondre à une demande des associations de lac, une somme sera disponible à la PROTECTION L'ENVIRONNEMENT qui servira aux associations, pour les aider dans certains projets.

Il a tenu à ajouter : Je suis satisfait des résultats obtenus malgré que le travail se soit fait avec un conseil réduit, c'est à dire que plusieurs élus étaient absents. Nous avons préparé un budget à quatre et il nous a fallu une dizaine de rencontres (soirées et journées).

Mme Micheline Lamarre étant absente pour des raisons de santé et deux autres conseillers ne se présentaient qu'à l'occasion ou pas du tout dans le cas de M. Johnson. Donc, les élus présents pour la préparation du budget étaient : Monsieur Marcel Chalifoux maire suppléant et Messieurs Bernard Morisset, Denis Laporte, Lucien Levert.

Il est à noter qu'il y a eu un net changement d'attitude de ces derniers. Ils écoutent les citoyens et répondent patiemment aux questions.

Le 19 décembre, nous saurons s'il y a lieu de se réjouir.

Lorraine Longpré

SOMMAIRE

MOT DE LA PRÉSIDENTE	PAGE 1
L'EXÉCUTIF AU COMPLET VERTUEUX	2
5 À 7 POUR L'ANCIEN EXÉCUTIF	3
NOUVELLES MUNICIPALES, COMPTE RENDU DE JEAN LOISIER	3
NOUVELLES DE LA MRC	
COMPTE RENDU DE JEAN LOISIER	4
LE SUIVI DE DOSSIERS IMPORTANTS	4
À SUIVRE DANS LES PROCHAINES SEMAINES	4
HISTOIRE DE DEUX VILLAGES	5
SAVIEZ-VOUS QUE...	6
NOS COMMANDITAIRES	6



Joyeuses Fêtes
à tous !

Photo de l'exécutif

L'exécutif de l'association pour la protection du lac Sauvage (APELS),
Claude Forget, Lorraine Longpré, Éliisa Murray, Rose-Ange Roy et Jocelyne Goudie
vous souhaitent de



*Que la nouvelle année 2001 vous apporte
la paix, la santé et la sérénité.*

Nous sommes très heureux d'avoir finalement comblé tous les postes disponibles à l'exécutif. Il y a plusieurs dossiers à mener à terme, on avait besoin de tout notre monde. Mesdames Éliisa Murray et Rose-Ange Roy ont été nommés à l'exécutif à la réunion du 19 novembre. Elles ont pris les postes laissés vacants par les départs de Julie Lecompte et M. Gérald Jetté.

Nous sommes branchés !!!

Grâce à M. Jean Loisier, le Huard a son site:

membres.tripod.fr/sflc/apels/huard.htm

et l'APELS :

membres.tripod.fr/sflc/apels/APELS2000.htm

 **Huard**

Vol. 12 No 2
Édition d'hiver

Responsable de la rédaction : LORRAINE LONGPRÉ
Collaborateur spécial : JEAN LOISIER
Mise en page : CLAUDE FORGET

Le Huard est un lieu de partage des informations entre les propriétaires du Lac. Pour qu'il remplisse sa mission, il faut que chacun y communique les informations pertinentes à notre communauté. Certains(es) le font régulièrement et nous les en remercions. Les membres qui ont des suggestions, des informations à transmettre ou des annonces à publier sont priés de les soumettre au plus tard deux semaines avant chaque édition dans la boîte de l'Association fixée à l'arrière du habillard.

Le Huard est généralement distribué par les responsables de secteurs. Si vous ne recevez pas votre copie du Huard, adressez-vous à votre responsable, il en tire pour vous.

LE Huard EST PUBLIÉ 4 FOIS PAR ANNÉE

N° 1, édition été, SEPTEMBRE

N° 2, édition automne, NOVEMBRE

N° 3, édition hiver, FÉVRIER 2001

N° 4, édition printemps, MAI 2001

Secteur adresses

2085-2096&2207

2297 à 2521

2533 à 2669

3037 à 3269

Responsable des secteurs

Éliisa Murray

Jacques Auger

Gaëtan Ross

Raynald Grandmaison

En bref

M. Marcel Chalifoux, maire suppléant a annoncé à la réunion du regroupement des associations de lacs (le RAL) le 19 novembre que la mairesse Mme Micheline serait absente du conseil pour un temps illimité, pour des raisons de santé.

Le compte rendu complet est disponible dans le Sinfostin libre.

Rencontre entre le RAL et le conseil municipal, un bel exemple de dialogue franc, serein et positif

« À 9h du matin, dimanche 19 novembre, quinze représentants des dix associations qui composent le Regroupement des Associations des Lacs de Saint-Faustin-Lac-Carré rencontraient le conseil municipal, d'abord pour une séance d'information sur la prochaine démarche de planification stratégique dans la municipalité et pour des échanges sur divers sujets environnementaux qui leur tiennent particulièrement à cœur :

- ◆ contrôle des fosses septiques;
- ◆ restrictions quant à l'utilisation des engrais; reboisement ;
- ◆ épandage de sel sur les chemins en hiver

Dès le début de la réunion, Marcel Chalifoux, maire-suppléant, informait l'assemblée que les membres du conseil présents tenteraient de répondre au mieux aux questions des membres du RAL présents, en l'absence de Madame Micheline Lamarre, mairesse, en congé de maladie pour une période indéterminée; il manifesta d'autre part le souhait que la réunion ne s'éternise pas trop pour que les membres du conseil puissent consacrer le reste de la journée à l'étude du budget 2001.

Après avoir obtenu l'approbation des personnes présentes, Victor Beauchemin, président du RAL, rappela que cette réunion faisait suite à une demande de madame la mairesse, exprimée en juillet dernier, de rencontrer les associations pour les informer du processus de planification stratégique que la municipalité devrait mettre en oeuvre bientôt. »

La suite dans le SINFOSTIN libre et aussi copie intégrale du rapport sur le Babillard.



DE L'APLS À L'APELS

Une sympathique continuité au Lac Sauvage !

Le vendredi 8 décembre dernier, les membres de l'exécutif de l'APELS inc. ont tenu à souligner l'excellent travail de M. Jean Loisier, ancien président de l'exécutif à l'occasion d'une rencontre chaleureuse. Jocelyne Goudie hôtesse du 5à7, avait préparé un délicieux goûter.

Au nom de l'APELS, la présidente Lorraine Longpré a remercié Jean Loisier, ex-président en ces termes :

MILLE mercis pour le travail remarquable que vous avez accompli à la présidence de l'APELS.

Tous les gens du lac ont pu apprécier votre grande générosité et vos compétences inestimables.

Et que dire de la qualité du Huard qui fait la fierté des membres de l'APELS ! On ne pourra pas vous oublier, puisque vous demeurez un collaborateur précieux de notre feuille de chou. Nous serons toujours heureux d'accueillir dans nos pages vos analyses fouillées et vos comptes rendus pleins de mesure et d'objectivité.

Par votre travail acharné, vous avez donné des ailes à notre association ; l'incorporation tant espérée nous a permis d'être plus crédibles et plus écoutés par les instances locales et gouvernementales.

Nous vous souhaitons longue vie parmi nous.

Une photo encadrée du lac Sauvage lui a été remise. Jean Loisier fut très touché de cette attention.

Nous avons aussi souligné l'excellent travail des autres membres de l'exécutif, messieurs Victor Beauchemin, Gérald Jetté et madame Éliisa Murray qui a accepté courageusement de reprendre un poste comme conseillère.

LE SUIVI DE QUELQUES DOSSIERS IMPORTANTS

Pour assurer la protection de la qualité de l'eau du lac et de son environnement nous avons demandé le suivi de l'analyse, là où elle indiquait des résultats médiocres :

- Analyses de l'eau du Lac :

Suite aux résultats médiocres des analyses faites par la municipalité à l'été devant le 3099 chemin Lac Sauvage, la municipalité a procédé à une autre vérification qui a donné de bons résultats. (A)

- **Contrôle des vidanges des fosses septiques :** Il reste encore quelques personnes qui n'ont pas remis la facture de leur vidange 2000.

La liste des personnes qui devaient faire leur vidange cette année, sera affichée sur le babillard.

Si vous avez besoin d'information, communiquez avec Mme Jocelyne Goudie : 429 6781

Nouvelles régionales - MRC

Pour l'information des citoyens de Saint-Faustin-Lac-Carré, voici un bref compte rendu de quelques sujets discutés lors de l'assemblée des maires de la MRC des Laurentides, le mercredi 22 novembre 2000.

(Si des responsables décèlent des informations imprécises ou erronées, qu'ils me les signalent.)

[o.d.j.:12] Rencontre avec les représentants de la FAPAQ au sujet des barrages de castors.

Des représentants de la FAPAQ accompagnés d'un représentant de l'association régionale des trappeurs professionnels sont venus expliquer :

que pour éviter la formation de nouveaux barrages de castors près de zones habitées inondables ou de voies submersibles, il était préférable de faire appel aux trappeurs professionnels en dehors des périodes des crues (automne, hiver), qu'il fallait demander un permis pour le démantèlement des barrages, à moins qu'il y ait extrême urgence (dans ce cas, prendre des photos pour justifications ultérieures).

Ils demandèrent également aux maires de faire établir par leurs services respectifs, des cartes indiquant les barrages existants, identifiés par un code de risque pour les propriétés environnantes, pour que les fonctionnaires du ministère puissent les inspecter et éventuellement faire des recommandations.

* [o.d.j.: 14.b] Traitement du territoire contre les insectes piqueurs

Il est proposé par le c.a. qu'un traitement soit administré sur l'ensemble du territoire de la MRC pour négocier un prix d'ensemble beaucoup plus intéressant que la somme des coûts des contrats individuels.

En raison de la réticence de certains maires/mairresses, on procédera d'abord à un recensement des municipalités intéressées.

* [o.d.j.: 27] Parc linéaire - Recours collectif

Le préfet rappelle qu'une demande de recours collectif, au montant de 18 millions de \$, a été déposée en cour supérieure par la Coalition pour la protection de l'environnement du parc linéaire contre deux clubs de motoneigistes et la MRC. La MRC a retenu les services d'une autre firme d'avocats que celle des clubs de motoneigistes pour qu'il ne puisse y avoir apparence de prise de position en faveur de ceux-ci.

* [o.d.j.: 35] Projet d'institut de recherche environnemental sur les lacs.

Le préfet demande aux maires de faire compléter par leurs services respectifs un formulaire détaillant les besoins en analyses environnementales dans leur municipalité.

L'exemple de Mont-Tremblant leur est présenté à titre d'exemple.

Une compilation de tous ces besoins sera faite par un groupe souhaitant qu'un centre de recherche sur l'environnement des lacs soit installé dans les hautes Laurentides, région où on trouve le plus grand nombre de lacs habités qu'il est essentiel de surveiller et de protéger. »

Jean Loisier

À surveiller dans les prochaines semaines

La démarche de planification stratégique de la municipalité.

Les citoyens seront invités à participer à des rencontres de consultation animées par les coordonnateurs d'une firme engagée par la municipalité. Un représentant du conseil participera à cette démarche. Les citoyens auront, semble-t-il, leur mot à dire sur les grandes orientations de cette planification de développement.



Breve histoire des deux villages

Extrait du rapport « Pour une politique culturelle » rédigé par Jean Loisier et Denyse Perreault, déposé en mars 2000. Ce rapport est disponible dans Le SINFOSTIN libre, rubrique « Dossiers spéciaux »

□ *La colonisation*

Tout a commencé vers 1869 lorsque des colons ayant du cœur au ventre arrivent à tracer un chemin au nord de Sainte-Agathe pour atteindre la zone du Grand Brûlé (l'actuel Saint-Jovite).

Ils doivent pour ce faire franchir deux montagnes abruptes officieusement surnommées La Repousse et l'Épouvante. La Repousse se trouve dans l'actuelle municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré.

Dans son ouvrage La vallée de la Diable, De la hache aux canons à neige, Danielle Soucy rappelle qu'il est difficile d'identifier très exactement les sommets concernés par ces surnoms. « La tradition orale et les indices fournis dans les récits de l'époque nous portent à croire que la Repousse aurait été le sommet de 518 m qui se dresse au sud-est du lac au Poil », écrit-elle (p. 52).

Les premiers colons vivent d'abord de troc : ils échangent de la potasse contre d'autres denrées. Puis, le commerce du bois commence à se développer.

Durant l'été 1876, le curé Labelle célèbre une première messe dans la chapelle-école qui a été érigée sur le Lot de la Source, situé sur ce territoire qu'on appellera la Mission de La Repousse. On optera pour celui de Saint-Faustin en février 1879.

□ *Fondation de la municipalité de Saint-Faustin*

La Municipalité est fondée le premier janvier 1881. Deux ans plus tard, le conseil vote un premier règlement d'emprunt par obligation, au montant de 5 000\$, en faveur de la Compagnie de Chemin de Fer du Nord.

En 1884, la paroisse de 60 familles est bien organisée. Elle a une commission scolaire, un conseil municipal, un bureau de poste, un magasin général et une hôtellerie. L'église actuelle est construite en 1894.

□ *Saint-Faustin Station et Lac-Carré*

L'arrivée des « chars » à Saint-Faustin Station, en 1892, stimule le commerce du bois et la venue des premiers touristes. En 1901, une école libre anglaise, non confessionnelle, ouvre ses portes à Saint-Faustin Station où on retrouve un noyau d'anglophones, dont les dirigeants de compagnies d'exploitation forestière.

Les abords de la gare se développent à une cadence rapide et les résidents finissent par réclamer la possibilité de diriger leur destinée à l'aide d'un conseil municipal et d'un conseil scolaire détachés de ceux de Saint-Faustin proprement dit. Le Conseil de la Station (Lac-Carré) est érigé en septembre 1922. L'année suivante, ce secteur obtient une municipalité scolaire distincte.

Les paroissiens souhaitent également que la messe puisse être célébrée à la Station.

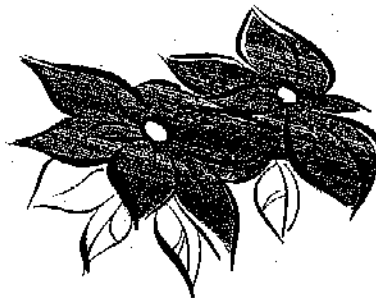
Mgr. Limoges signe le décret d'érection canonique de la paroisse Sainte-Jeanne d'Arc en 1943. À noter que son territoire diffère de celui de la municipalité de Lac-Carré.

Dès 1925, tout le secteur est déjà reconnu comme une importante zone de villégiature.

Les abords des lacs Paquette et Carré comptent plusieurs hôtels. Durant les années 30 et 40, de nombreux juifs fréquentent ceux de Saint-Faustin Station, qui deviendra plus tard la municipalité de Lac-Carré.

□ *Séparation et fusion*

Les pourparlers concernant la séparation de l'actuel Lac-Supérieur et de Saint-Faustin ont débuté en 1956 pour aboutir en janvier 1957. Quarante ans plus tard, interviendra la fusion qui donnera naissance à la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré.



Nouvelles brèves du lac

La guignolée

Dernièrement, je passais parmi vous, amis du lac Sauvage, pour la GUIGNOLÉE.

Les résultats de la collecte furent emballants :

29 maisons visitées rapportèrent 210\$, (120\$ de plus que l'an passé).

La récolte des produits non périssables est comparable sinon et même supérieure à 1999.

Merci à vous tous !

Jacques Auger

Saviez-vous que ...

Le 11 novembre, les techniciens du Service de la faune sont venus capturer 6 castors sous l'œil attentif de Mme Janine Grandmaison. Ces 6 vaillants travailleurs avaient rendu visite à plusieurs riverains. Les dégâts étaient suffisamment importants pour que l'on décide de les envoyer travailler ailleurs. Les castors avaient abattu plusieurs bouleaux, pommiers décoratifs, etc. Parlez-en à Jocelyne et Maurice.

Au début de décembre, une femelle chevreuil est trouvée morte sur le bord du lac, côté nord. La bête selon les témoins avait une balle ou deux dans le corps. Élisa Murray qui a parlé avec les techniciens de la faune a dit qu'une enquête serait menée pour connaître les causes exactes et peut-être les responsables de ce présumé délit.

Des visiteurs dérangeants!

En novembre, les ours nous ont rendu visite et sont venus se régaler dans nos poubelles. Malheureusement, ils n'avaient pas tout mangé et surtout rien nettoyé.

Si vous n'avez pas vu les dégâts des visiteurs, c'est que vous avez de bons voisins, Réjean Ouellet et Gaétan Ross ont ramassé et remplacé les ordures laissées par les ours dans les poubelles de nombreux propriétaires.

Denis Grandmaison s'est chargé des poubelles en bas de la côte.

Merci de votre civisme!

L.L.

Les services de la faune : M. Serge Charest :
450 569 3113

Merci à nos commanditaires

Pour être mieux informé!

NOUVEAU SITE
LE SINFOSTIN libre,
portail d'information

<http://membres.tripod.fr/sflc/index.htm>

Éditeur : M. Jean Loisier

Sur ce site vous trouverez l'APELS, le HUARD,
le R.A.L. et l'A.P.R.S.Q.

G.M. DUFOUR INC.



au centre de la rénovation

**10% de rabais sur le prix régulier
aux membres de L'APELS**

11, rue Principale, Route 117
St-Faustin - Lac Carré (Qué.) J0T 2G0

Tél. : (819) 688-2052
Fax : (819) 688-3113

Monuments

Bernard Morisset

Lettrage - Cartes de remerciements

Service à domicile en tout temps

819-425-2220

1450, Ch. Huard, St-Faustin, (Qué.) J0T 2G0

L A B O R A T O I R E
JEAN-MARC ROSS
chaussures et orthèses du pied

720, rue Ouimet, Saint-Jovite (819) 425-9640

Mont-Laurier
St-Donat
1-800-485-PIED (17433)



MEMBRE DE
L'ASSOCIATION NATIONALE DES
ORTHÉSISTES DU PIED
PERMIS # 2103-8512